



CM 9 Clergé et fidèles dans la France de la Contre-Réforme catholique



Licence 2 histoire moderne

Florent Quellier



Contre-Réforme

Réforme catholique

Contre-Réforme catholique

Tridentin / tridentine : concile de Trente (1545-1563)

I- L'Eglise tridentine : une Contre-Réforme catholique

1) Les principes du concile de Trente

a- l'œuvre doctrinale

- L'Ecriture et la Tradition
- La transsubstantiation et aspect sacrificiel de la messe

Doctrine catholique de la présence réelle : la transsubstantiation, présence réelle corporelle dans le pain et le vin, la substance de ces derniers étant transformée en corps et sang du Christ.

a- l'œuvre doctrinale

- L'Ecriture et la Tradition
- La transsubstantiation et aspect sacrificiel de la messe
- Culte de saints et des reliques
- L'existence du purgatoire
- Les œuvres dans le salut
- Sept sacrements
- Primauté de la papauté

b-œuvre pastorale et disciplinaire

2) Le bon prêtre : un idéal tridentin

Séminaires en France au XVII^e siècle

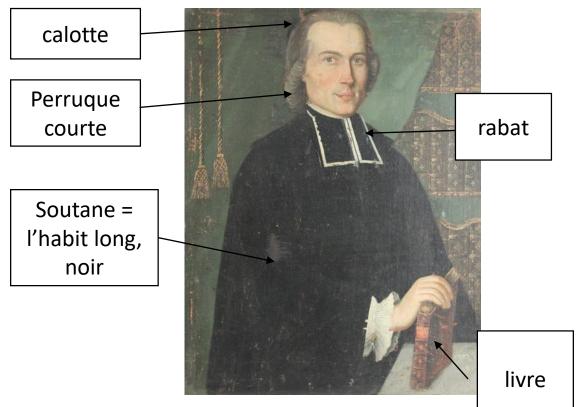
1642 : une dizaine dont 4 à Paris

1642-1660 : création de 36 séminaires

1660-1700 : création de 64 séminaires

Soutane et bon prêtre tridentin

Anonyme, Portrait d'un abbé, huile sur toi, XVIIIe siècle, Sainte-Menehould, musée d'Art et d'Histoire.



« Il y a peu de curés qui portent la soutane à la campagne. Il y en a qui ont des soutanes qui ne vont que jusqu'aux genoux ; on les priés d'en faire de plus longues et de ne point mettre de poches devant. »

1696, diocèse d'Autun, cité N. Lemaitre, Histoire des curés, Paris 2002, p. 230.

« c'est la modestie du clergé qui inspire aux peuples le respect et la vénération pour leur caractère qui sont nécessaires pour les rendre dociles et capables de profiter des instructions et avertissements qu'on leur donne » (Toulon, 1704)

3) Le clergé régulier, un appui de la Réforme catholique

II- (re)christianiser la population

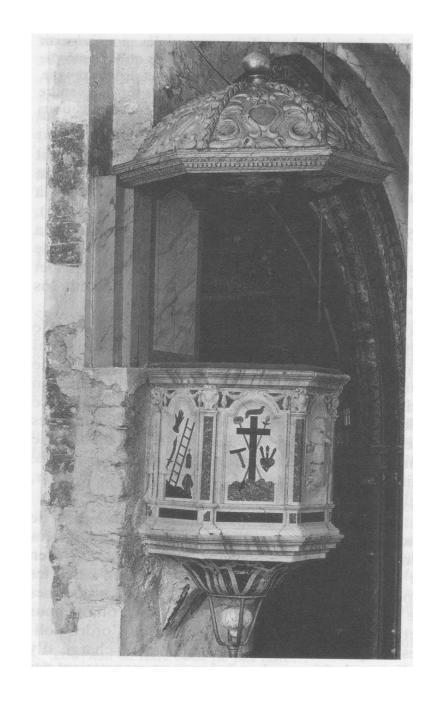
1) Les missions intérieures : une prédication extraordinaire

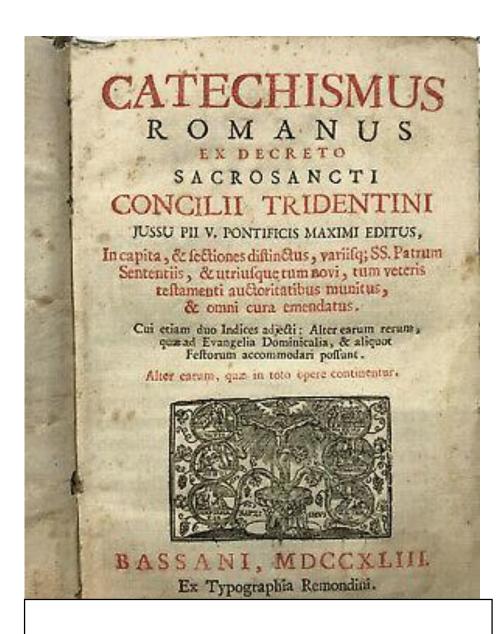
Quelquefois, au milieu d'un discours, il s'interrompait lui-même et répétait cinq ou six fois ces mots "pêcheurs, pêcheurs, pêcheurs !" avec un son de voix éclatant et terrible. Quelquefois, dans ses sermons de la mort et de l'enfer, il prononçait de suite ce seul mot "Eternité, éternité, éternité !" élevant sa voix de plus en plus à chaque fois qu'il le prononçait, d'une manière capable de faire trembler les plus endurcis. Souvent, il criait à Dieu "Miséricorde, miséricorde, miséricorde!" de sorte qu'il faisait fondre son auditoire en larmes sans qu'on put s'empêcher de crier avec lui à haute voix : "Miséricorde"!

Père Honoré de Cannes, mission à Angers, 1684

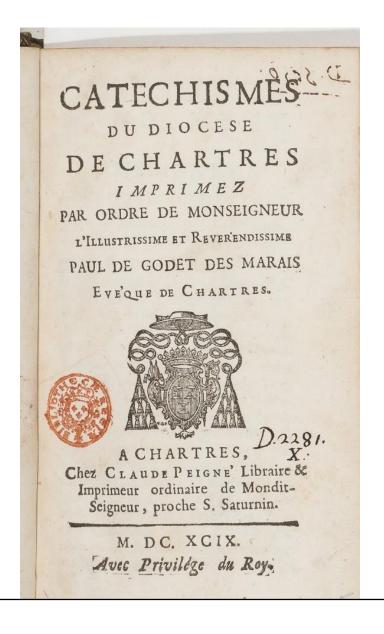
2) L'instruction ordinaire

Chaire, marbre polychrome, fin XVII^e siècle église de Cucuron (Vaucluse)





Catéchisme romain, 1^{ière} édition 1566



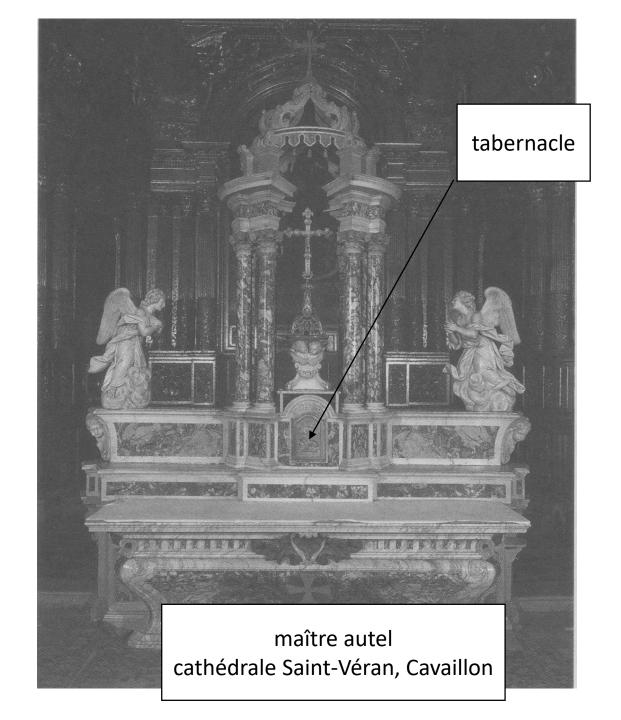
Catéchisme du diocèse de Chartres, 1699

"Enjoignons à tous curés et vicaires perpétuels et, en leur absence, à leurs vicaires, de faire le catéchisme ou instruction, les jours de dimanche, après la messe ou bien avant ou après vêpres, sous peine d'être procédé contre eux par censures ecclésiastiques ; nous leur ordonnons de se servir, pour cet effet qui a été imposé par notre ordre" Ordonnance épiscopale de l'évêque de Limoges, 1673.

3) La visite pastorale : un contrôle tridentin



Calice, XVIIe s. vin consacré (sang du Christ)





Ciboire, XVIIIe s. Hostie consacrée (corps du Christ)

"S'il y a une ou plusieurs sagesfemmes, leur nom, si elles ont été approuvées, si elles savent bien baptiser et quelle intention, paroles et matière sont requises à ce sacrement"

Procès-verbal diocèse de Cavaillon, fin XVII^e.

III- La religion vécue : des « idolâtres baptisés » ?

1) Le respect des pratiques obligatoires ?

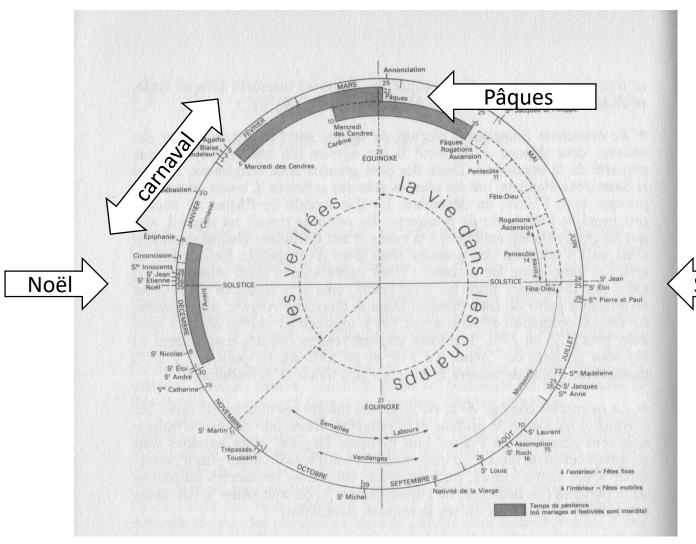
Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours

Qu'il faut chômer ; on nous ruine en fêtes ;

L'une fait tort à l'autre ; et monsieur le curé

De quelque nouveau saint charge toujours son prône

Jean de La Fontaine, Le savetier et le financier.



Calendrier agro-liturgique, d'après François Lebrun

Saint-Jean

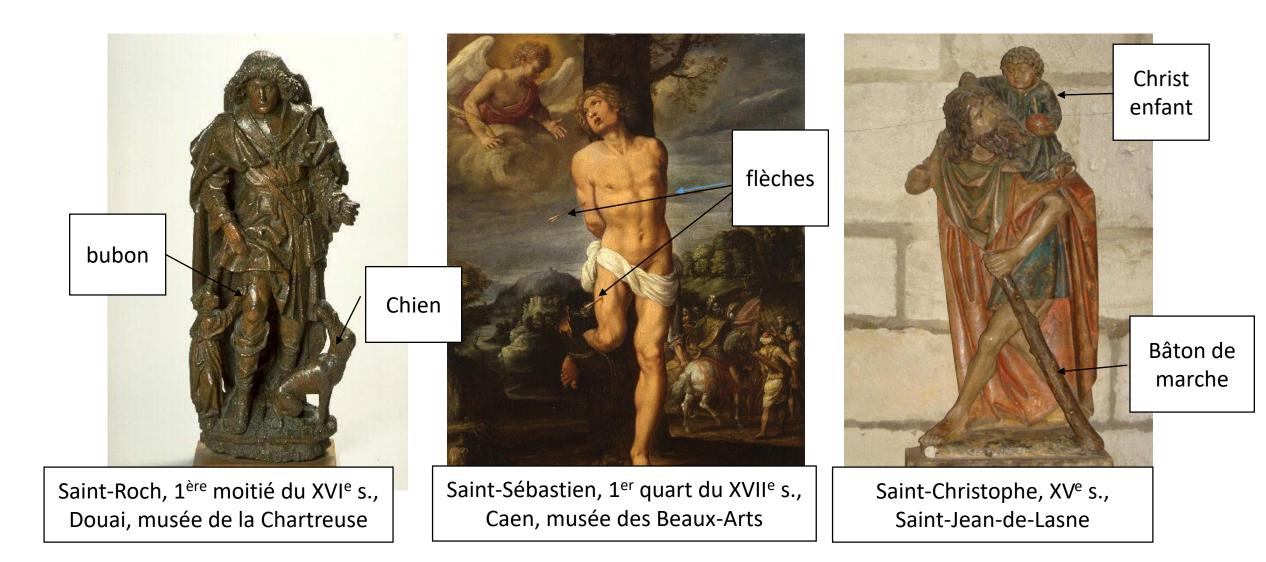
2) L'extrême popularité du culte des saints





La vierge de Miséricorde de Mouterhouse (Vosges), c. 1700.

Trois saints « généralistes »



3) Une religion populaire condamnée par un clergé horrifié

Il y a sujet de s'étonner que (les superstitions) soient aussi répandues dans le christianisme qui est une religion toutes de sainteté et de vérité, que nous les voyons aujourd'hui avec douleur. Car enfin elles trouvent créance dans l'esprit des grands ; elles ont cours parmi les personnes médiocres ; elles sont en vogue parmi le simple peuple ; chaque royaume, chaque province, chaque paroisse a les siennes propres ; tel les observe qui n'y pense nullement ; tel en est coupable qui ne le croit pas ; elles entrent jusque dans les plus saintes pratiques de l'Eglise, et quelquefois même, ce qui est tout à fait déplorable, elles sont publiquement autorisées par l'ignorance de certains ecclésiastiques qui devraient empêcher de toutes leurs forces qu'elles ne prissent racine dans le champ de l'Eglise où l'ennemi les sème durant la nuit sur le bon grain.

J.-B. Thiers, *Traité des superstitions*, préface de l'édition de 1679.

Il y a eu pendant plusieurs siècles une dévotion particulière en cette église à saint Antoine [...] La figure de ce saint y était étalée, ayant son cochon à son côté. Cet autel était sans retable, sans tableau ni pierre consacrée, ni marchepied : et Monseigneur l'évêque d'Orléans, aujourd'hui cardinal de Coislin, ayant fait la visite en cette église le 18 avril l'année 1682, m'ordonna de démolir cet autel et d'enterrer au cimetière des morts l'image en bosse de saint Antoine qu'il jugea ridicule et indigne de ce grand saint [...] Lorsque je me mis en devoir d'ensevelir la statue de saint Antoine, je trouvai toute la paroisse soulevée, jusque-là que quelques femmes dirent insolemment que Monseigneur l'évêque n'aimait pas les saints parce qu'il était d'une race d'huguenots, injure que je repoussai comme je devais. Il me fut impossible d'exécuter cet ordre, au lieu duquel j'accordai une surséance à ces séditieux »

Extrait de Christophe Sauvageon, prieur de Sennely-en-Sologne, vers 1700.